

LES FRANÇAIS ET LE SALOUM (1785- 1914), DES RELATIONS CONTROVERSEES

Dr. Valy FAYE, Assistant au département d'histoire-géographie, FASTEF/ UCAD, Dakar (Sénégal)

Résumé

Les relations entre le Saloum et les Français démarrèrent en 1755 et étaient essentiellement commerciales et rarement conflictuelles. Cela s'explique à la fois par les difficultés que les Français ont rencontrées dans la conquête des autres contrées de la Sénégambie et par l'instabilité politique du Saloum. En effet, ce royaume était miné par des querelles de succession et était constamment attaqué par les marabouts du Rip. Autrement dit, aucun d'eux n'avait intérêt à provoquer l'autre. D'ailleurs, le Saloum allait être conquis par les Français en 1887 sur la demande de son Bour, Guédel Mbodj, incapable de résister à la pression maraboutique. Mais l'installation française fut modulée en trois étapes : la signature du protectorat en 1887, la ratification de ce traité par le parlement français en 1891 et la réorganisation administrative en 1898.

A peine installés, les Français allaient butter sur des difficultés liées à l'application des réformes administratives au Saloum oriental, au manque de moyens matériels, à l'incompétence de certains administrateurs, à la demande sociale (famine et maladie) et aux exigences de la Métropole - recours au travail forcé pour la mise en valeur, une nouvelle fiscalité, recrutement de tirailleurs. L'analyse de cette période de près de cent trente ans de présence française au Saloum montre que celui-ci a joué la carte de la collaboration et a perdu au grand dam de ses populations qui, certainement, auraient souhaité vivre sous la domination de leurs compatriotes musulmans, vu les souffrances qu'elles ont endurées durant la mise en place du dispositif colonial (1887-1914).

Mots-clés : relations, Saloum, Sénégambie, protectorat, collaborationniste, guerres civiles, Maba, Samba Laobé, Guédel.

Summary: THE FRENCH AND SALOUM (1785 - 1914), CONTROVERSIAL ELATIONSHIPS.

By Dr. Valy FAYE, Assistant teacher at the history and geography department, FASTEF / UCAD, Dakar (Senegal).

The relationships between Saloum and the French began in 1755 and were mainly commercial and rarely conflicting. This can be explained both by the difficulties that the French have faced during the conquest of the other lands of the Senegambia and the political instability of Saloum. In fact, that kingdom was undermined with quarrels of succession and was constantly attacked by the marabouts of the Rip. In others words, none of them was interested in provoking the other. Moreover, Saloum was to be conquered by the French in 1887 at the request of his Bour, Guedel Mbodj, incapable of resisting the pressure of marabouts. But the settlement of the French was modulated into three stages: the protectorate signature in 1887, the ratification of the treaty by the French parliament in 1891 and the administrative re-organization in 1898.

As soon as they settled, the French were to come up against many difficulties related to the application of the administrative reforms in Eastern Saloum, the lack of material means, the incompetence of some administrators, the social request (famine and disease) and the demands of the Metropolis - resort to forced labour for improvement, a new tax system, recruitment of tirailleurs. The analysis of that period of nearly one hundred and thirty years of French presence in Saloum shows that he has played the card of cooperation and he has lost a great number of his people who, certainly, would have liked to live under the yoke of their

fellow muslims, despite the suffering they endured during the settlement of the colonial device (1887-1914).

Keywords: Relationship, Saloum, Senegambia, protectorate, co-operator, civil wars, Maba, Samba Laobé, Guedel.

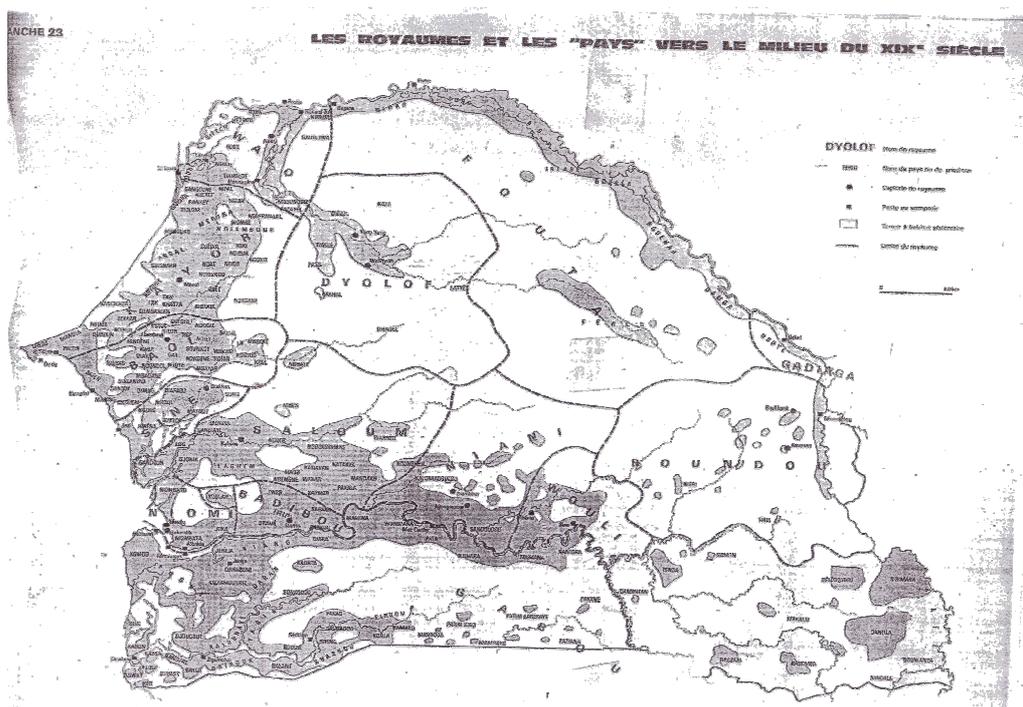
INTRODUCTION

Si la plupart des entités politiques de la Sénégambie s'étaient vaillamment battues contre les Français au point de donner des résistants comme Lat Dior, Elhadj Omar Tall, Mamadou Lamine Dramé, le Saloum, par contre, semblait opter pour une politique collaborationniste. A partir de l'exemple du Saloum, nous voulons rectifier l'erreur des chercheurs qui, par patriotisme chauvin ou par manque de culture historique, soutiennent que toute la Sénégambie a résisté à la colonisation. L'analyse des relations de plus d'un siècle entre la France et le Saloum permettra de clarifier cette situation. De cette sorte, l'espace étudié va porter sur la région naturelle du Saloum qui englobe aussi bien le Royaume du Saloum que l'entité politique du Rip.

Ainsi, de la cession de l'île de Kuyon à Monsieur le Gardeur de Répentigny par le Bour Saloum, Sandéné Codou Fall Ndao, en 1785 - événement marquant l'entrée officielle des Français au Saloum- à la veille de la première guerre mondiale, les relations entre Français et *Saloum-Saloum* ont connu beaucoup de péripéties. En effet, la conquête a été lente et ponctuée de périodes de répit et l'installation modulée en plusieurs étapes avec beaucoup de difficultés.

Cette contribution comportera deux parties. Dans la première, nous nous intéresserons aux relations entre la France et le Saloum de 1785 à 1887 et, dans la deuxième, aux premières années de l'installation française au Saloum (1887-1914).

I/ La lenteur de la conquête : entre instabilité politique du royaume du Saloum allié et difficultés françaises : 1785 -1887



I.1. Le Saloum en mauvaise posture

I.1.1. Les guerres civiles

Les rivalités entre *Guelwar* (aristocrates du Saloum) du Saloum remontent au 17^{ème} siècle, sous le règne du *Bour Saloum* Amakodou Ndiaye (1654/1689). En effet, le fils du roi, Birahima Ndiaye, avait épousé une princesse *guelwar* nommée Bigué Souka dont il eut trois filles : Kéwé Bigué, Kodou Bigué et Khorédia Bigué. Ainsi l'ordre de succession qui était toujours respecté allait être ainsi remis en cause par les descendants de ces trois princesses.

Le conflit est ouvert par le Bour Saloum Ndéné Mbarou Ndiaye, de la lignée de Kodou Bigué qui, soutenu par une frange de la population, monta au trône au détriment du successeur légal Marone Niata Ndiaye de la lignée de Kéwé Bigué. Mais son successeur, Balé Ndao a été plus dur contre ses cousins des deux autres lignées rivales parce que, dès son accession au pouvoir, il leur fit la guerre. Celle-ci a eu pour conséquences l'exil des deux lignées rivales au Rip auprès du roi Madiouf Diabou Marone d'une part, et d'autre part la rébellion de son cousin, vassal et beau-frère, Kouli Nabo Ndiaye, Boumy du Kaymor.

Kouli Nabo Ndiaye profita d'un différend qui l'opposait à sa femme, petite sœur de Balé pour confisquer tous les biens qu'il lui avait offerts et refusa de rendre visite à ses beaux parents pour d'éventuelles réconciliations. Mieux, il forma une coalition avec le roi du Rip et les princes exilés contre le Bour Saloum Balé Ndao. Celui-ci fut battu par les coalisés à Kandi.

Une autre guerre intestine opposa Samba Laobé à son propre père Macodou en 1861. Au fait, les *Guelwars* étant la seule famille aristocratique en droit de régner au Sine, au Saloum, au Baol et au Cayor et Macodou¹ fut successivement Teigne du Baol et Damel du Cayor. Après avoir été chassé du trône par les Français, il réclama à son fils le trône du Saloum, poste qu'il avait refusé en 1859, ce qui avait favorisé l'ascension de Samba Laobé. Mais celui-ci refusa à cause, surtout, de la pression de ses compagnons, d'éventuelles représailles des Français.

Macodou s'allia au *Beleup* du Ndoucoumane pour combattre son fils et ils se rencontrèrent à Gouye Ndiouli avec la victoire de Samba Laobé. Cette guerre a été néfaste pour le Saloum : instabilité politique avec la sécession du Ndoucoumane, la plus puissante province du Saloum, accentuation des rivalités internes, etc.

A partir de ce moment, les rivalités entre lignées *guelwar* allaient être exploitées aussi bien par les chefs traditionnels et religieux du Rip dans leurs conflits avec le royaume du Saloum que par les Français qui en profitent pour retarder l'annexion du Saloum au profit d'autres entités politiques plus dangereuses.

I.1.2. Les guerres religieuses : les thiédos du Saloum face à la montée de l'Islam

Le premier incident entre souverains *thiédos* (guerriers païens) du Saloum et marabouts est provoqué par le Bour Saloum Socé Bigué Ndiaye (1854)². Celui-ci, très hostile aux musulmans, invita des chefs musulmans à un banquet à Kaymor où il était *Boumy* (chef de province et prince héritier du trône), leur servit du vin et les envoya se promener sous le chaud soleil, pour les enivrer. Ce geste entraîna un grand mécontentement auprès de la communauté musulmane. Arrivé au pouvoir ; neuf mois après son forfait, il perdit la raison avant de mourir au bout de seize jours de règne.

Son successeur, Coumba Ndama Mbodj (1854-1859) avait également la même attitude de mépris vis-à-vis des musulmans. A titre d'exemple, pour provoquer le marabout et chef de village de Nandjigui, il se coucha sur son lit alors qu'il était un simple dauphin. Jugeant inacceptable de voir un païen couché sur le lit d'un musulman, le marabout le chassa vigoureusement. Arrivé au pouvoir l'année suivante, il tua le marabout, incendia son village, traduisit sa population en servitude et la vendit aux enchères. Cette situation créa une indignation chez les musulmans qui organisèrent une campagne de souscription volontaire pour affranchir leurs coreligionnaires. Celle-ci était d'ailleurs dirigée par Maba Diakhou Ba, alors jeune maître coranique.

¹ Macodou Fall est fils de Birima Fatma Thioub Fall (damel du Cayor de 1809 à 1832) et de Coumba Yandé Mbarou Diouf, une princesse *guelwar* originaire du Sine. Celle-ci a été donnée en mariage à Birima Fatma pendant son exil auprès du Bour Sine. C'est cette relation matrimoniale qui a introduit la lignée *guelmar* parmi les dynasties régnantes au Cayor. Macodou eut la chance d'avoir deux de ses fils rois (Birima Ngoné Latyr au Cayor et Samba Laobé au Saloum) et d'être lui-même roi dans deux entités différentes : il fut imposé teigne du Baol par son fils Birima Ngoné Latyr à qui il succéda comme Damel du Cayor à sa mort en 1860. Macodou a été partout combattu par les Français qui avaient peur de ses liens de parenté avec les autres souverains. D'ailleurs, il aurait pu battre son fils Samba Laobé au Saloum s'il n'avait pas été lâché par Maba à cause de son comportement contraire aux préceptes de l'Islam (la consommation d'alcool par exemple).

²²² Certains aspects des relations entre les souverains du Saloum et l'Islam sont abordés par BA A. B., Essai sur l'histoire du Saloum et du Rip, Dakar, BIFAN, T 38, S. B, 1976, pp. 27-29.

Cependant, les vraies hostilités entre autorités politiques païennes du Saloum et musulmans démarrèrent réellement en 1862 avec le grand mouvement de prédication dirigé par trois marabouts du Rip, en l'occurrence Sambou Oumané Touré, Mandiaye Khorédia et Cheikhou Diop. Après avoir vaincu les chefs païens du Sabakh et Sandial, deux provinces du Rip, ils attaquèrent l'une des provinces les plus illustres du Saloum, le Kayemor, dont le chef fut vaincu. Il a fallu l'intervention du Bour Saloum d'alors, Samba Laobé Fall, pour rétablir l'ordre après l'élimination de Sambou Oumané et de Mandiaye Khorédia.

Les hostilités entre souverains du Saloum et chefs musulmans se sont intensifiées avec l'arrivée de Maba Diakhou Ba qui, aidé par les Guelwars émigrés au Rip, les anciens compagnons du défunt Damel Macodou et tous les opposants aux régimes en place (chefs traditionnels du Rip et du Saloum), élimina le Bour Rip Diéréba Marone et repoussa l'offensive de Samba Laobé contre le Rip. Il envahit ensuite le Saloum, vainquit le roi Samba Laobé à Thikat, incendia Kahone, la capitale, et les villages de Maka Kahone et Daga Mignane. Après le décès de Samba Laobé et l'annexion des provinces les plus illustres du Saloum (Ndoucoumane, Laghem, Ndémène, Kaymor, etc.) par Maba et face à l'incapacité des Bour Saloum à arrêter la pression musulmane, l'Administration française reconnut celui-ci comme Chef du Saloum au détriment de l'aristocratie Guelwar en 1864.

Après la mort de Maba en 1867, Fakha Fall (1864-1871), reprit le pouvoir au Saloum et tenta de reconstruire le pays avec l'appui des Français mais il ne parvint pas à atteindre ses objectifs à cause de la pression des successeurs de Maba conduits par son frère Mamour Ndari Ba. La reconquête du Saloum fut entreprise par Sadiouka Mbodj (1876-1879) qui envahit le Rip et attaqua la redoute de Thikat défendue par les hommes de Mamour Ndari. Mais toutes ses actions se soldèrent par des échecs. Plus grave encore pour le Saloum, les contre-attaques des marabouts à Thikat, Thiofak et Maka Kahone furent désastreuses parce que la reine-mère Coumba Daga fut assassinée, la petite fille du roi prise en otage et mariée à Saer Maty, fils de Maba, et le pays envahi de nouveau.

I.2. La conquête française

Les Français ont eu à intervenir militairement au Saloum, mais de manière ponctuelle, soit pour faire une démonstration de force afin d'imposer un traité, soit pour soutenir le pouvoir thiédo face aux musulmans, soit pour arrêter l'expansionnisme musulman sur le reste du pays. C'est ainsi que Faidherbe, au cours d'une expédition au Saloum en 1859, imposa au souverain l'annulation des coutumes que les commerçants français payaient en échange de la protection de leurs transactions ainsi que la construction du poste de Kaolack³; Pinet Laprade a eu aussi à intervenir en 1861 à la suite de la remise en question du traité et obtint, en dehors de la confirmation du traité de 1859, 600 ha de terres autour dudit poste et 500 têtes de bétail en guise d'amende.

³ Le souverain du Saloum percevait néanmoins 3 francs de Droits de sortie sur tous les produits

Ils intervinrent, par la suite, dans le conflit qui opposait Samba Laobé Fall, Bour Saloum, à Maba Diakhou Ba en 1864 et qui eut comme principales conséquences l'attaque du poste français de Kaolack où s'était réfugié ledit souverain et sa mort.

L'autre intervention est consécutive à la décision de Maba Diakhou de créer une vaste confédération musulmane regroupant les régions septentrionales (Cayor, Baol, Djolof) en 1865. Et Maba Diakhou était soutenu par Lat Dior et Albouri Ndiaye. Pour parer à toute éventualité, Le Gouverneur Pinet Laprade dirigea une expédition contre le marabout ; l'affrontement qui eut lieu à Pathé Badiane fit de nombreuses pertes du côté français mais se termina par une défaite des marabouts.⁴

L'avant-dernière intervention française eut lieu à Thiofak en 1867, quelques mois avant la mort de Maba au Sine. C'était une sorte de revanche de Maba après son revers de Pathé Badiane ; les combats entre musulmans et Français débouchent sur la victoire des premiers et la mort du capitaine français qui dirigeait l'expédition

Durant toute la période antérieure à 1886, les Français ont été peu visibles au Saloum parce que, d'une part ils étaient écartelés entre plusieurs fronts (Fouta, Walo, Djolof, Cayor, Haut Fleuve Sénégal, Casamance, etc.), et d'autre part, le Saloum était moins préoccupant pour eux à cause de l'instabilité politique qu'il traversait.

Cependant trois grands facteurs favorisèrent la conquête du Saloum par les Français : l'arrivée de Guédel Mbodj au pouvoir, l'instabilité politique du Rip et la volonté des Français de détruire les connexions entre certains chefs de guerre en Sénégalie.

Pour le premier facteur, Guédel Mbodj (1879-1896), mena une politique de réconciliation entre dynasties rivales du Saloum (Kéwé Bigué, Socé Bigué et Khorédia Bigué). Il était persuadé que le Saloum ne pouvait pas recouvrer son indépendance vis-à-vis du Rip musulman sans une parfaite unité de l'aristocratie et que, en plus, son potentiel successeur ne pouvait être que Wack Ndiouka Ba, fils de Saer Maty et de la princesse Diouka Seydi. Une telle succession était inimaginable parce que non seulement Wack Ndiouka Ba, à cause de ses origines paternelles ne devait pas diriger le Saloum, même si sa mère appartenait à la famille des Khorédia Bigué, mais aussi son père était un des adversaires les plus virulents du Saloum.

Dès lors, les membres des deux lignées Guelwar exilées au Rip, conscients du danger qu'ils encouraient - la perte définitive du pouvoir notamment - acceptèrent la réconciliation et mirent un terme à leur exil. Ainsi, Sémou Djimit Diouf, chef de la lignée de Kéwé Bigué fut désigné prince héritier du Saloum ou Boumy.

Concernant le deuxième facteur, le Rip traversait une crise politique interne depuis la mort de Maba Diakhou Ba. Celle-ci commença avec la sécession du Pakala, une des provinces du Saloum conquise par Maba. En effet, le chef de cette province, en l'occurrence Mamour Samba Diobaye, refusa de reconnaître l'autorité du nouvel *almamy* Mamour Ndari et ouvrit les hostilités contre le Rip ; mais il fut très

⁴ C'est la version de Pinet Laprade qui est contredite par celle de DARCY, gouverneur britannique à Bathurst

rapidement battu parce que son mouvement n'agréait pas la plupart de ses administrés qui étaient de la mouvance islamiste et que le combat était inégal.

La crise politique se caractérisait également par la dissidence de Birane Cissé, un des plus vaillants chefs de guerres du Rip ; son mouvement est inhérent au refus de Mamour Ndari de lui donner la main de Diouka Seydi et au mariage de celle-ci avec Saer Maty. Battu, une première fois par Saer Maty, Birane Cissé s'allia ensuite avec le Bour Saloum Guédel Mbodj et assiégea le Rip qui fut défait. Mais la revanche du Rip fut fatale au Saloum qui s'était déjà brouillé avec son allié.

La tentative de conquête du Sandial par le Sabakh marqua aussi cette crise politique. Le chef de la première province, profitant de l'instabilité politique du Rip, s'allia à Molo Egué, roi du Fouladou, pour conquérir l'autre avec comme prétexte le Sandial, ancien domaine de son père. La guerre meurtrière qui s'ensuivit fut remportée par le Sabakh, soutenu par les autorités du Rip.

L'autre aspect de la crise politique est le conflit qui opposait Saer Maty, fils de Maba, et son oncle Mamour Ndary. En effet, à partir de 1885, Saer Maty ne reconnaissait plus l'autorité de son oncle et successeur de son père et agissait de son propre chef, pour ses intérêts personnels. D'ailleurs, ses précédentes campagnes contre le Saloum et Birane Cissé furent décidées sans l'aval de son oncle. Il attaqua Nioro, capitale du Rip, vaillamment défendu par Mamour Ndari et parvint à ramener l'une de ses belles-mères que son oncle avait épousée après le décès de son père.

Fort de tous ces avantages, Guédel espérait battre enfin Saer Maty et restaurer la paix au Saloum. Mais c'était sans compter avec la détermination des marabouts du Rip fortement soutenus par des guerriers comme Albouri Ndiaye

En effet, dans son souci de reconquérir les territoires du Saloum annexés par le Rip, le Bour Saloum Guédel Mbodj se rapprocha des Français et affronta Mamour Ndari et Saer Maty Ba à Sibassor et Hodar (1884), à Porokhane (victoire du Saloum), Louba Rédou et Naoudourou (défaites, Saer Maty étant appuyé par son oncle Albouri Ndiaye, 1885) ; la capitale du Saloum, Kahone a été même incendiée par les forces du Rip.⁵

Face à cette série de revers, Guédel fit appel aux Français qui, grâce à une colonne dirigée par les capitaines Coronnat et Villiers, battirent Saer Maty à Coumbof puis à Batanding en 1887⁶ ; celui-ci se réfugia à Bathurst avant de se retirer à Bakau où il mourut en 1899. Affaibli, Mamour Ndari rendit les territoires annexés depuis 1862. Guédel signa le traité de protectorat français en 1887 et consolida sa collaboration avec l'administration française. Ainsi, en mai-juin 1890, Guédel et ses contingents se joignirent à la colonne de Noirot qui devait barrer la route du Saloum à Albouri Ndiaye

⁵ Cf BA A. B., Essai sur l'histoire du Saloum et du Rip, *BIFAN*, T38, S.B, octobre 1976, pp. 32-46.

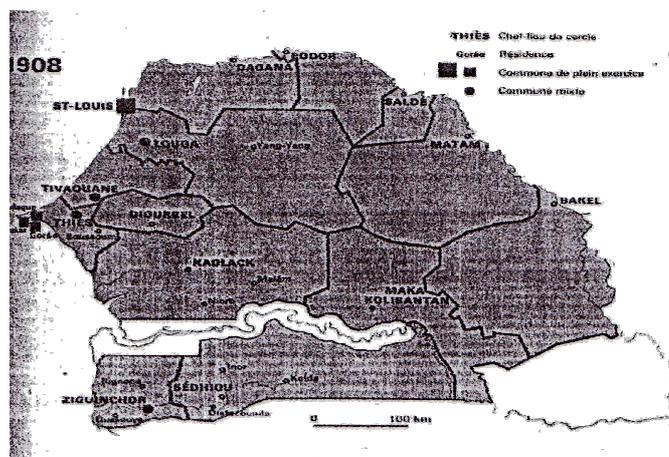
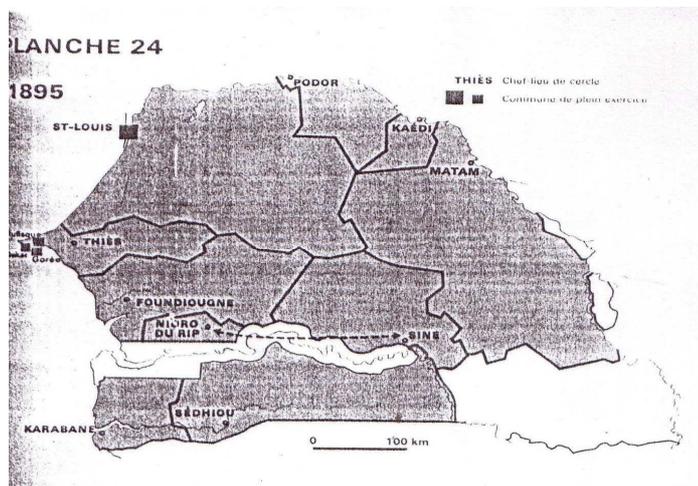
⁶ Pour plus d'informations sur cette campagne de 1887, voir Klein, op., p. 138.

traqué par le colonel Dodds⁷. La première école française du cercle fut créée en ce moment en faveur de Guédel.

II/ L'Installation française au Saloum : 1887-1914

II.1. La réorganisation administrative du Saloum

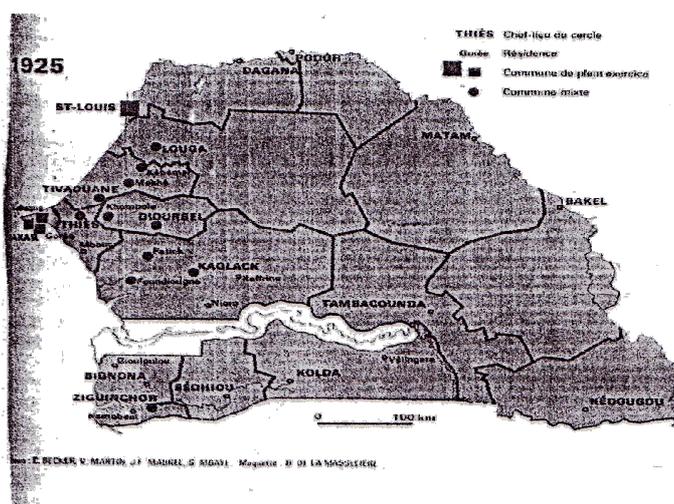
Les divisions administratives coloniales du Sénégal



⁷ Voir MBODJ M. et al. , Trois documents d'Ernest Noiroit sur l'histoire des royaumes du Siin et du Saalum, *BIFAN*, T42, SB, N 1, janvier 1980, pp. 42-62.

LES FRANÇAIS ET LE SALOUM (1785- 1914), DES RELATIONS CONTROVERSEES

Dr. Valy FAYE



Trois grandes dates marquent cette réorganisation administrative : 1887, 1891 et 1898

Au lendemain de la défaite du Rip face au royaume du Saloum soutenu par la colonne Coronnat-Villiers (deux capitaines de l'armée française) en 1887, les royaumes du Sine et du Saloum devinrent protectorats français⁸. Fusionnées au Rip, les trois entités politiques sont divisées en deux cercles : celui de Foundiougne regroupant les anciens royaumes du Sine et du Saloum et celui de Nioro-Sine (Sine Matar situé au sud de Koungheul) composé du Rip et d'une partie du Niani. La circonscription administrative de Koungheul-Bambouk appartenait à Nioro-Sine qui, à son tour, était composée de deux entités différentes (le Rip à l'ouest et le Sine à l'est) séparées par la partie méridionale du cercle de Foundiougne (les circonscriptions de Kaymor, de Pakala, de Mandakh notamment)⁹.

Ce découpage administratif en deux cercles, très complexe du reste, obéissait surtout à des raisons stratégiques, une manière de gérer la pacification consécutive à la conquête coloniale. L'union du Rip et du Niani en un cercle commandé par un administrateur militaire (à l'instar des lieutenants Maurel, Obissier et Chaudron) permettait ainsi de mieux contrôler cette zone frontalière avec la colonie anglaise de Gambie où s'étaient retirés Mamadou Lamine Dramé et Saer Maty, deux adversaires redoutables. En plus les disciples et sympathisants de Saer Maty restés au Rip avaient du mal à accepter la domination française. Aussi pour mieux asseoir l'autorité française, le lieutenant Maurel se rapprocha-t-il des chefs traditionnels comme Mandiaye Ba (Rip-Walo) et Ndéri Kani Touré (Sabakh-Sandial) pour éliminer Birane Cissé soupçonné d'avoir signé un traité avec les Anglais. Les deux chefs respectifs reçurent, en contrepartie, l'administration de la circonscription de Koungheul-Bambouk et d'une partie du Niani,

⁸ BA A.B., Essai sur l'histoire du Saloum et du Rip, Dakar, *BIFAN*, T.38, S.B, n°4, octobre 1976, pp 38-44.

⁹ BECKER C. et MARTIN V., Les divisions administratives coloniales, *Atlas national du Sénégal*, pp 62-63.

Le traité de 1887 est ratifié en 1891 par le Président français Sadi Carnot. Le roi du Saloum gardait une bonne partie de ses prérogatives jusqu'en 1891 qui a vu de nouvelles réformes surtout dans le domaine fiscal avec l'instauration de la capitation, la suppression du « coubeul » (taxe sur les charges d'arachides versée au *Bour*), la réduction du « *nangou* » (taxe forfaitaire de 20f représentant le droit d'occupation du sol) et du « *namou* » (impôt spécial sur les saisonniers) en 1894 et 1895. Par ailleurs, Guédel soutint l'administrateur Noirot dans l'élaboration du premier recensement de la population du Saloum appelé « *poram guifma* » ou « collecte des grains de baobab »¹⁰.

La collaboration avec les Français continue sous le règne de Sémou Djimit Diouf (1895 – 1898) en dépit de sa forte personnalité (refus de verser la totalité de l'impôt). Mais sa mort subite précipite la profonde réorganisation du Saloum. D'ailleurs, c'est en ces termes que le Gouverneur Général Chaudié analyse la situation : « ...entre temps, était parvenue à Fatick la nouvelle de la mort du Bour – Saloum, Sémou Diouf, décédé à Kahone après une courte maladie. Cet événement faisait naître l'occasion d'instituer dans le Saloum une organisation semblable à celle qui venait d'être donnée au Sine et avec d'autant plus de raison que le Saloum se trouve partagé en deux groupes d'habitants, musulmans à l'ouest, fétichistes à l'est, qu'il était facile et logique de séparer ». Ainsi, l'administrateur Farques, directeur des Affaires Indigènes, annonce, le 7 février 1898 à Kahone, la division du royaume en deux provinces comprenant chacune six cantons :

- le Saloum occidental dirigé par Ndiémé Diénoum Ndao (nouveau *Bour* et chef de la province) : Kahone, Laguème, Nguer, Oualo, Djilor- Diognik et Diokoul – Gandiaye ;
- le Saloum oriental (sans chef autochtone mais un résident français à Malem) : Ndoucoumane, Mandakh, Kayemor, Pakala, Ngaye – Pafa et Kounghoul.

II-2. Les premières difficultés de l'administration coloniale au Saloum

Elles sont, globalement, de trois ordres : l'impossibilité de trouver un chef de province consensuel pour le Saloum oriental, l'instabilité et la personnalité des commandants de cercle ainsi que les troubles politico-religieux.

II.2.1. L'impasse dans l'Administration du Saloum Oriental

Avec la partition du Saloum, aucun des chefs du Saloum oriental ne veut être dirigé par son voisin d'où la difficulté à trouver un chef de province. Mieux, même la décision de nommer un chef originaire des autres régions du Sénégal à la tête de ladite province n'a fait qu'aggraver la situation ; c'est dans ce cadre qu'il faut noter les rivalités entre Abdoulaye Diaw (originaire de Saint-Louis), chef supérieur du Saloum oriental et Ibrahima Ndao, *Beleup* du Ndoucoumane. En plus, le canton de Kounghoul composé de deux grandes communautés rivales (socé et wolof) avait du mal à trouver un chef autochtone

C'est en 1895 seulement que la circonscription administrative de Kounghoul est érigée en province et rattachée au cercle du Sine-Saloum ; elle reçut le district de Pafa-Ouarnéo en 1897 et portait la dénomination de province de Kounghoul-Pafa-Ouarnéo ;

¹⁰ Les résultats dudit recensement se trouvent dans la sous-série 22G42 aux ANS

transformée en canton avec la grande réforme administrative de 1898. Elle conserva la même dénomination jusqu'en 1904 date à laquelle elle devint Koungheul-Pafa. Enfin, il devint simplement canton de Koungheul à partir de 1910.

L'intégration de Pafa-Ouarnéo à la province de Koungheul bouleversa les rapports démographiques car les Mandingues (Socés), autrefois majoritaires, se virent submergés par les autres ethnies, surtout par les Wolofs. Et la situation se compliqua davantage à partir des années 1910 avec l'immigration pionnière consécutive à l'arrivée du chemin de fer. Ainsi l'autorité coloniale fut-elle confrontée au problème du choix du chef qui devait administrer le canton de Koungheul. Le Koungheul-Bambouk était dirigé par un chef mandingue, de patronyme Camara, appelé Bour-Koungheul. Dès lors, pour les Mandingues, l'administration de la nouvelle entité administrative leur revenait de droit alors que pour les Wolofs, la majorité devait gouverner. Du côté de l'autorité coloniale, l'origine ethnique importait peu, seule la compétence devait prévaloir. Mais il était presque impossible de trouver, au sein des différentes communautés locales, un chef qui avait le profil requis ; il fallait donc faire appel à des chefs étrangers formés à l'école coloniale, solution inacceptable pour toutes les communautés.

C'est pourquoi, en dehors de Biram Dior, un ancien garde-cercle, nommé à la tête de la province et qui y resta jusqu'à sa mort en 1898, la plupart des chefs de province ou de canton qui lui ont succédé, à l'instar de Ismaéla Diop, Samba Atta et Sidy Ndiaye, avaient été contestés à la fois à cause de leurs origines étrangères ainsi que de leurs méthodes de commandement et de gestion (exactions sur les populations, malversations financières). M. Maubert, Résident du Saloum Oriental, venu en mission de médiation entre le chef Ismaéla et ses administrés en 1899, nous édifie davantage sur la situation quand il écrit :

« Le vieux Biaw (sic) Camara, jadis Bour Coungheul a profité de l'occasion pour revendiquer son titre de chef des Sausseys (sic). Je lui ai simplement répondu qu'Ismaéla Diop avait été nommé chef du Coungheul (sic) par le Gouverneur Général (...) Au cours de cette tournée, j'ai pu me rendre compte du peu de considération qu'avaient les gens du Coungheul pour leur chef Ismaéla Diop et de son peu d'autorité¹¹ ».

Après l'échec de ces chefs étrangers, l'autorité coloniale tenta de régler la situation par la nomination d'un chef originaire du canton ; il s'agit de Bourama Camara, un ancien combattant revenu du Maroc, mais à en croire la hiérarchie, il n'avait pas été à la hauteur même s'il a passé deux ans (1912/1914) à la tête du canton. Les contestations sur l'origine des chefs s'estompèrent avec la nomination d'Ibrahima Ba qui resta à la tête dudit canton de 1914 à 1957.

II.2.2. Les insuffisances de l'Administration coloniale

Les flottements notés dans l'administration du cercle surtout entre 1896 et 1901 (trois administrateurs en l'espace de cinq ans), la personnalité des chefs et le manque de

¹¹ ANS 11D1 1122, Résident du Saloum Oriental à l'Administrateur du cercle du Sine-Saloum, 14 avril 1899.

moyens logistiques et humains rendent le contrôle du cercle du Sine-Saloum presque impossible¹². A titre d'exemples :

- Noiroit (1889-1896), considéré comme l'organisateur de l'occupation coloniale du Sine-Saloum et un homme soucieux du bien-être des populations, n'avait qu'un employé de bureau et une force militaire de cinquante hommes ;
- Lefilliâtre (1901-1909), diplômé de l'École d'Administration Coloniale, apparaît comme un homme intelligent, compétent mais impulsif ; il disposait de vingt neuf agents administratifs et autant de gardes ;
- Brocard (1909-1919), officier-formateur de l'armée est perçu comme un chef très autoritaire et violent.

Ces faiblesses de l'administration coloniale favorisèrent la recrudescence des troubles religieux à l'instar de la rébellion du marabout peul Diouma Ndiati Sow en 1901. Originaire de Kélel Moufel (près de Birkélane), Diouma est un néophyte, disciple d'Abdoulaye Niasse et grand fanatique car influencé par les thèses qui appellent à la guerre sainte¹³. Accompagné de son lieutenant Niada Ba, il mena une campagne de prêche au Niani-Ouli, au Rip et dans les villages toucouleurs de Ndémène et de Diama. Puis, le 12 avril 1901, il brûla la résidence de Malem, coupa la ligne télégraphique entre Sédhiou et Saint-Louis et marcha sur Kaolack. Mais c'est en cours de route qu'il fut rattrapé et tué par les hommes du *Beleup* Ibrahima Ndao. Les conséquences furent dures pour les populations tant la répression a été terrible, situation compréhensible car les adversaires les plus coriaces de l'administration coloniale et du pouvoir *thiédo*, à la fois, ont été des marabouts. Ainsi, le marabout Mody Guéladio fut assassiné dans le Niombato, la mosquée de Elhadj Abdoulaye Niasse incendiée, 15 coupables condamnés à mort, 65 aux travaux forcés et les complices dépossédés de leurs propriétés ; en plus Diama Thioyen fut incendié et 15000 F d'amende infligés au village de Malem.¹⁴

II.2.3. L'Administration face aux difficultés des populations : les origines de l'AMI et de la SIP

II.2.3.1. La Société indigène de prévoyance

Sa création en 1907 par l'administrateur Lefilliâtre est inhérente à la grande famine de 1905 - 1906 ; celle-ci est consécutive à la destruction du gros mil, « *bassi* », par un moucheron et à la négligence de la culture des petits mils, « *sanio* et *souna* », par les populations. D'ailleurs, Lefilliâtre note dans son rapport de 1906 :

« sans parler des conséquences politiques fâcheuses qui pourrait résulter d'un pareil état de choses, mon avis personnel est que des secours doivent être accordés d'urgence aux indigènes, et que si nous ne nous hâtons pas, nous provoquerons infailliblement une émigration générale du Saloum oriental vers la Gambie anglaise qui a déjà distribué du mil aux indigènes atteints par ce fléau ».¹⁵

¹² KLEIN M.A., *Islam and imperialism in Senegal, Sine-Saloum (1847-1914)*, Stanford U. Press, 1968, pp. 196-198.

¹³ Les partisans de Saer Maty et autres marabouts du RIP digèrent difficilement leur défaite et sont toujours animés d'une volonté de vengeance.

¹⁴ Pour plus d'informations sur ce mouvement voir KLEIN, op.cit., p.205, ANS 1G283- Etude sur le cercle de Nioro par le Lt Chaudron et ANS 11D1-1116- Kaffrine.

¹⁵ ANS 13G323-Famine au Sine-Saloum, 1906

Le principe de départ est un prêt aux paysans au taux de 5% contre 200kg pour 100kg prêtés par le commerce ; la solution française était moins généreuse que celle des anglais en Gambie mais permettait de résoudre immédiatement la crise alimentaire et de soustraire les paysans aux pratiques usuraires des Libano-Syriens. D'ailleurs, sa réussite au Saloum entraîna son extension à Fatick (Sine) en 1908 et son érection en organisme officiel par le décret du 29 juin 1910. La SIP finit par devenir un véritable instrument de l'économie de traite car elle allait intervenir dans la production (semences, matériel agricole, installation des paysans), le commerce, les travaux d'intérêt économique (hydraulique, routes, postes de santé, reboisement, etc.).¹⁶

II.2.3.2. L'Assistance Médicale Indigène

Le Saloum fut frappé par une maladie endémique, le paludisme et par d'autres fléaux (épidémies) comme la variole, la fièvre jaune et la maladie du sommeil entre 1905 et 1907. Les décès provoqués par l'épidémie de variole ont été si importants que le Gouvernement central envoya une mission de vulgarisation de la vaccine dirigée par le docteur Breiffel à Kaolack en février 1906 après avoir créé, par arrêté général datant du 8 février 1905, l'Assistance Médicale Indigène. L'AMI ouvre un service à Kaolack avec pour missions de s'occuper des soins curatifs, de l'expansion de l'hygiène, de la lutte contre les grandes endémies et de l'application des méthodes de prophylaxie. Mais malheureusement, elle ne disposait que d'un médecin européen qui a en charge une circonscription administrative aussi vaste que le cercle de Kaolack regroupant les états traditionnels du Sine et du Saloum. En plus la logistique lui faisait souvent défaut.

II.2.4. L'Administration face aux exigences de la Métropole

II.2.4.1. La mise en valeur du Saloum par le travail forcé

Face au manque de moyens techniques et financiers pour mettre en valeur les vastes territoires conquis, l'administration va profondément exploiter la main-d'œuvre indigène. Cette décision est facilitée par le Code de l'indigénat institué par le décret du 30 septembre 1887 et complété par l'arrêté local du 12 octobre 1912 définissant clairement les infractions d'une part, et par l'instauration du travail forcé d'autre part.¹⁷

Le travail forcé est très tôt utilisé par Noirot, Lefilliâtre et surtout Brocard pour la construction des routes, des lignes télégraphiques, des immeubles administratifs, le creusement des puits, l'aménagement des champs de démonstration, etc. Le Saloum s'est surtout illustré dans ce domaine avec la construction du chemin de fer Thiès - Kayes qui le traverse sur plus de cent kilomètres. Et cela est clairement confirmé par Brocard dans son rapport de 1911 : « Le nombre de manœuvres fournis par la population atteint 1500. Grâce à cet apport considérable et régulier, les travaux

¹⁶ Consulter SOW A., Les SIP au Sine-Saloum, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Dakar, 1984 et Les SIP : instrument de l'impérialisme exploitation colonial ?, *Historiens-Géographes du Sénégal*, no3, 1988, pp. 8-16.

¹⁷ Pour plus de détails sur ces deux phénomènes, voir FALL B. et MBODJ M., Travail forcé et migrations en Sénégal, *Historiens et Géographes du Sénégal*, N°3, Dakar, avril 1988, pp.23-29.

marchent avec une rapidité jusqu'ici inconnue. Les espérances qu'on croyait optimistes sont dépassées à ce point de vue. »¹⁸

Le mécanisme de recrutement de la main-d'œuvre est d'ordre administratif. Celle-ci est fournie par les chefs de cantons ou de villages ou réquisitionnée directement par le commandant de cercle. Chaque manœuvre reçoit 1f25 pour chaque journée de travail ; si la ration de riz est fournie, la rémunération est fixée à 0f75. Pis, certains chefs véreux non seulement ne versaient pas la pension mais retenaient les travailleurs sur les chantiers au-delà du temps réglementaire, compte non tenu de la précarité des conditions de travail (insalubrité, morbidité, sous-alimentation). Ainsi les désertions de travailleurs et les exodes de populations ont été tellement nombreux que le Lieutenant-gouverneur réglementa le phénomène par l'arrêté du 25 novembre 1912.¹⁹

II.2.4.2. La contribution du Saloum en espèces : un nouvel impôt

Il est instauré au Saloum en 1892 à côté des impôts anté-coloniaux (*nangou*, *namou*, *coubeul*, etc.) perçus par les chefs traditionnels ; ceux-ci sont progressivement supprimés. L'arrêté du Lieutenant-gouverneur daté du 19 juin les remplace par un droit de culture et de pacage pour les étrangers au Sine-Saloum, Niani-Ouli et Casamance et fixe son taux à 10f par cultivateur et 5f par tête de gros bétail ; cet arrêté est à son tour remplacé par un autre en date du 8 décembre 1917.²⁰

En dehors des recettes fournies, la capitation a pour principal objectif d'inciter les Saloum-Saloum à cultiver l'arachide comme en témoignent ces propos de Noirot : « Du reste, la production des arachides dans le Saloum va augmenter encore d'assez grandes proportions, grâce à l'institution de l'impôt régional »²¹

Cependant, cet impôt est très impopulaire aux yeux des populations à cause des abus et des exactions dont elles sont victimes pendant le recensement et la perception ainsi que de son taux élevé au Saloum (5f par tête) par rapport aux régions limitrophes (3f au Niani-Ouli ; 1f25 par case en Gambie anglaise) . Tous ces problèmes entraînent l'émigration des populations vers la Gambie anglaise.

II.2.4.3. Le Saloum et la défense de la Métropole : les recrutements militaires

Le corps des tirailleurs sénégalais est créé en 1857 par Faidherbe mais pour le Sine-Saloum, les premiers recrutements datent de 1892 avec le contingent du Dahomey ; ils atteignent leur paroxysme avec la première guerre mondiale. Ainsi, sur les 4500 tirailleurs fournis par le Sénégal, entre 1916 et 1918, les 2520 sont des ressortissants du Sine-Saloum recrutés par l'administrateur Brocard.

Les méthodes fortes utilisées pour enrôler les soldats et, sans doute, l'absence d'information sur le sort de ceux qui sont au front entraînent des exodes de populations vers la Gambie anglaise : 5627 habitants du cercle se sont réfugiés dans la colonie anglaise entre 1915 et 1916, soit 14% des contribuables, et la population du cercle est constamment en baisse entre 1917 et 1919 (203306 en 1917, 200992

¹⁸ ANS 2G11-43, rapport du cercle de Kaolack, 1911.

¹⁹ Cf. FALL et MBODJ, op. cit.

²⁰ MBODJ M.

²¹ NOIROT J. B., Notice sur le Saloum, *JOS* 1892, p.452.

en 1918 et 174754 en 1919). Mieux, Brocard évalue à 35000 Saloum-Saloum le nombre de réfugiés en Gambie anglaise, à la fin du conflit.²²

CONCLUSION

Déstabilisé par les marabouts du Rip et miné par des dissensions internes, le royaume du Saloum sollicite et obtient l'intervention française. La paix retrouvée et les territoires reconquis, le roi du Saloum Guédel Mbodj accepte le protectorat et ouvre une ère de franche collaboration avec les Français dont l'installation au Saloum sera douce et progressive entre 1887 et 1898.

Le manque de moyens matériels et humains, l'instabilité dans le commandement et la carence de certains administrateurs rendent le contrôle du cercle presque impossible, d'où la fréquence des troubles politico-religieux. Par ailleurs, les Français allient préoccupations humanitaires et sociales et coercition dans la mise en place du dispositif colonial ; la période d'après-guerre sera, quant à elle, essentiellement axée sur l'exploitation économique.

SOURCES :

Documents d'archives : Archives Nationales du Sénégal (ANS)

- ANS 11D1 1116, Kaffrine, affaires politiques.
- ANS 11D1 1122, Résident du Saloum oriental à l'Administrateur du cercle du Sine- Saloum, 14 avril 1899.
- ANS 1G283, Etude sur le cercle de Nioro par le lieutenant Chaudron.
- ANS 2G11 43, Rapport du cercle de Kaolack, 1911.
- ANS 13G323, Famine au Sine-Saloum, 1906.
- ANS 22G 42, Recensement du Saloum par Noirot, 1892.

Etudes :

- BA A. B., *Essai sur l'histoire du Saloum et du Rip*, Dakar, BIFAN, T. 38, 1976, 48p.
- BECKER C. et MARTIN C., « Les divisions administratives coloniales », in *Atlas National du Sénégal*, 1990, pp. 62-63.
- BRIGAUD F., *Histoire du Sénégal, des origines aux traités de protectorat*, Dakar, Editions Clairafrique, 1964, 100 p.
- BRIGAUD F., *Histoire moderne et contemporaine du Sénégal*, Saint-Louis, CRDS, Etudes sénégalaises n°9, fascicule II, 1966, 149 p.
- DAVID Ph., *Les Navétanes, histoire des migrants saisonniers de l'arachide en Sénégalambie, des origines à nos jours*, Dakar, NEA, 1986, 528 p.

²² MBODJ M., op. cit. , p. et ANS

- FALL B. et MBODJ M., « Travail forcé et migrations en Sénégal », in *Historiens et Géographes du Sénégal*, n°3, Dakar, 1988, pp.23-29.
- FOUQUET J., La traite des arachides dans le pays de Kaolack, et ses conséquences économiques, sociales et juridiques, Saint-Louis, IFAN, *Etudes sénégalaises* n°8, 1958, 260 p.
- KLEIN M., *Islam and Imperialism in Senegal (Sine-Saloum) : 1847-1914*, Stanford University Press, 1968, 239 p.
- MBODJ M., Un exemple d'économie coloniale, le Sine-Saloum de 1887 à 1940 : culture arachidières et mutations sociales, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Paris VII, 1978, 741p.
- MBODJ et al., Trois documents d'Ernest Noirot sur l'histoire des royaumes du Sine et du Saloum, Dakar, *BIFAN*, T. 42, N°1, 1980, 86p.
- NOIROT J. B., Notice sur le Saloum, *J. O. du Sénégal*, 1892, p. 452.
- SOW A., « Les S.I.P., instruments d'impérialisme et d'exploitation coloniale ? », in *Historiens-Géographes du Sénégal*, n°3, Dakar, 1988, pp.8-16.